



# CENTRE DE GESTION FINANCIÈRE UN NOUVEAU SERVICE À COMPÉTENCE NATIONALE

NOUS LE CONSTATONS SOUVENT, LA DOUANE ADORE FABRIQUER DES USINES À GAZ ET SEMBLE SE DÉLECTER D'AGIR DANS LA PRÉCIPITATION. POUR CELLES ET CEUX D'ENTRE VOUS, QUI NE LE SAVENT PAS ENCORE, NOUS ALLONS BIENTÔT COMPTER À LA DGDDI UN NOUVEAU SERVICE À COMPÉTENCE NATIONALE (SCN) :  
**LE 1ER AVRIL 2024 LE CSP DE VILLEURBANNE ET LE SFACD DE PARIS FUSIONNENT POUR DEVENIR LE CENTRE DE GESTION FINANCIÈRE (CGF).**

La mise en place à grande vitesse du Centre de Gestion Financière (CGF) en cette fin de 1er semestre 2023 se fait à marche forcée alors que nombre d'interrogations et de doutes étreignent les personnels concernés.

Les deux CSAL concernés, Lyon et Paris, ont été réunis en hâte ces derniers jours pour voter cette fusion ce que les élus du personnel n'ont bien entendu pas cautionné en l'état.

**Face à ce rouleau compresseur, la CFDT Douane agit et ne cesse d'interpeller les DI d'Île-de-France et de Lyon, ainsi que la Direction Générale sur la nécessité de répondre aux attentes des agentes et agents que l'administration semble oublier dans cette fusion.**

CGF,  
JUIN 2023

## LE PROJET PRÉSENTÉ AUX AGENTS EST LOIN D'ALLER DANS LE BON SENS

Un exemple : la formation initialement proposée lors de cette restructuration est largement insuffisante et ne génère que 500,00 euros d'IAMF. La douane tente de faire des économies de bout de chandelle au détriment de ses agents alors que la formation est primordiale en cas de changement d'activité.

**Quelles sont les assurances pour les agents sur la pérennité des deux sites ?** Les craintes de dé-métropolisation sont réelles.

**Quelles sont les conditions nouvelles d'exercice des missions après le changement ?** De l'aveu même de l'administration les agents auront plus de responsabilité.

**Comment se dérouleront les futures évolutions de carrière avec un SCN ?** Les LDG ont sabordé les promotions et les craintes que cela soit encore plus difficile d'obtenir une promotion au sein d'un SCN sont fortes. Nous avons chaque année la preuve des effets néfastes de la réforme.

**Quid des mesures indemnitaires pour les agents des deux sites concernés ?** Au regard des efforts demandés le compte n'y est pas, pour celles et ceux qui vont travailler dans ce SCN avec plus de travail et plus de responsabilités.

Les questions sont légion et peu sont résolues à ce jour.



## Le projet devant être voté en CSA Réseau le 5 juillet, il nous reste peu de temps pour obtenir des garanties pour les agents.

Il est déjà acquis que l'ensemble des agents vont être considérés comme restructurés et qu'à ce titre les droits afférents à ce statut leur seront accordés tout comme le progrès que constitue pour les agents de Lyon l'obtention de la prime comptable.

**Mais pour la CFDT au global le compte n'y est pas du tout !**

**Nous exigeons des garanties sur le nombre de jours de formation.** En effet, c'est uniquement ce nombre de jours qui déterminera le montant de la prime IAMF. La CFDT exige 20 jours de formation, garantissant la prime maximale de 2000 euros pour toutes et tous.

- Télétravail : Il est aujourd'hui de trois jours à Villeurbanne et d'une seule journée à Paris. **La CFDT exige la possibilité des 3 jours de télétravail pour toutes et tous.**
- Agents en détachement : **La CFDT demande la possibilité de pouvoir les intégrer en Douane, s'ils le souhaitent, avant le délai de 3 ans, comme l'autorise la réglementation.**
- **La CFDT demande une identité budgétaire unique de fonctionnement**, afin que les agents du CGF ne soient pas les derniers servis dans leurs DI respectives.
- La CFDT demande une prime de création. Il faut aussi garantir une équité de traitement pour les agents de deux sites.

Nous avons demandé à la Direction Générale un report afin de pouvoir travailler dans la sérénité sur ce dossier, elle nous l'a refusé !

C'est une nouvelle fois la précipitation qui va gouverner cette fusion et cela au détriment d'une réelle prise en compte des demandes des agents.

La CFDT ne compte pas en rester là !

D'ici le 5 juillet la CFDT douane continuera son travail revendicatif quotidien avec nos équipes militantes tant auprès des décideurs nationaux que locaux.

## NOUS EXIGEONS DES PROGRÈS AU BÉNÉFICE DES AGENTS DANS CE DOSSIER !

